

---

## Programme de Formation

---

### TEC04 - Libertés syndicales et communications électroniques



---

#### Organisation

**Durée :** 7 heures

**Mode d'organisation :** À distance

**Prochaine session :** *début* 04/12/2026

*fin* 04/12/2026

---

#### Contenu pédagogique



##### **Public visé**

Représentant du personnel, DRH, juriste



##### **Objectifs pédagogiques**

- Connaître les obligations relatives à la gestion d'un intranet et d'un internet
- Négocier un protocole sur l'utilisation des TIC par les syndicats
- Gérer les aspects juridiques de la mise en place d'un vote électronique
- Etre en capacité de conseiller les salariés sur le cadre juridique de l'utilisation des TIC
- Connaître les règles juridiques applicables à la conservation et à l'exploitation des données numériques
- Comprendre le cadre juridique de la communication électronique des syndicats et les droits et devoirs des employeurs dans l'utilisation des TIC



##### **Description**

###### **CADRE JURIDIQUE DE L'INTERNET ET DE L'INTRANET**

- Responsabilité des opérateurs : conservation et exploitation des données d'identification, des données de connexion
- Responsabilité des éditeurs de sites et d'outils Web

*Exercice : construire un schéma des chaînes de responsabilité des intervenants de son système d'information de communication*

- Responsabilité des propriétaires et des utilisateurs de la connexion
- Droit pénal de l'Internet, diffamation, droit de réponse, cybercriminalité



## LE CADRE JURIDIQUE DE L'UTILISATION DES TIC PAR LES SYNDICATS DANS L'ENTREPRISE

- Création d'un intranet, diffusion de tract
- Réutilisation des listes de diffusion interne à l'entreprise

## CHARTRE INFORMATIQUE

- Les principaux enjeux de la charte pour les libertés des salariés
- La surveillance électronique des salariés par l'employeur
- La géolocalisation des salariés par l'employeur
- L'exploitation des données collectées par les cartes professionnelles des salariés
- L'utilisation des moyens de preuve électronique dans les procédures disciplinaires ou de licenciement
- Le droit d'auteur des salariés

## LE TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

- Les principales obligations de l'employeur et le droit des salariés
- Les nouvelles dispositions issues du RGPD
  - Les rôle et responsabilités du nouveau DPO
  - Les sanctions en cas de non-respect de la nouvelle réglementation
  - Les précisions apportées par la loi du 20 juin 2018

## ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE



### **Prérequis**

Aucun



### **Modalités pédagogiques**

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants.



### **Moyens et supports pédagogiques**

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



### **Modalités d'évaluation et de suivi**

QCM de début et de fin de formation

Mise en situation et cas pratiques

Tour de table

Évaluation à chaud



### **Informations sur l'accessibilité**

Praticien expert